



## Centres d'accueil pour enfants des rues à Kinshasa

### *Permettre à des enfants abandonnés, dits « des rues »*

- de sortir de la spirale destructrice de la rue
- de retrouver dans un centre d'accueil le temps et les aides nécessaires à sa reconstruction
- d'envisager un avenir par le respect des règles de vie commune, l'alphabétisation, la scolarisation et l'apprentissage
- de renouer contact dès que possible avec sa famille
- de pérenniser par une aide matérielle et un suivi les réunifications réussies

***Mais aussi communiquer et agir préventivement*** : par des rencontres, des manifestations et des conférences locales afin de faire évoluer des phénomènes qui sont en partie à la source d'abandon des enfants : maltraitance, enfants sorcier, éducation ....

***Nous ne vous proposons pas de « parrainer » individuellement un enfant, car les situations sont trop diverses et notre priorité est le retour dans sa famille, si elle est possible.***

- un enfant peut ne rester qu'un temps relativement bref. Parfois 1 à 6 mois suffisent pour qu'il commence à se reconstruire et pour que nous prenions contact avec sa famille et réussir ainsi la réunification. Durant les premiers mois, un suivi avec un appui à la famille sera mis en place.
- mais malheureusement certains enfants ne sont réunifiés qu'après plusieurs années, voire jamais ; et dans ces cas ils peuvent rester jusqu'à leur majorité après avoir été scolarisés ou avoir suivi une formation professionnelle.
- A titre d'exemple, sur la vingtaine d'enfants présents en avril 2014, ils ne sont plus que 5 en octobre 2015 (dont 2 qui auront 18 ans cette année et qui sont hébergés depuis 2008- 2009), durant cette même période 42 enfants ont été réunifiés.

PLUS D'INFORMATIONS SUR : [www.jeunesausoleil.org](http://www.jeunesausoleil.org)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : ..... email : .....

**JE FAIS UN DON DE : ..... €**

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :  OUI -  NON

Exemple avec la réduction fiscale (Art 200 CGI) : un don de 120 € ne vous coûte que 40 €.

Chèque libellé à l'ordre de : « **Jeunes au soleil** »

ADRESSE : Jeunes au soleil 13, rue du Professeur Curie 95320 St Leu la Forêt

\*\*\*\*\*

**Vous pouvez aider en participant aux besoins de fonctionnement**

Le cout global d'hébergement d'un enfant au centre (en ce compris l'ensemble des frais, salaires des éducateurs, consommations et achats courants...) est de **120 € par mois**.

*Ce qui comprend notamment les postes suivants :*

*Nourriture : 45 € Faire les enquêtes, retrouver sa famille, négocier son retour : 4 €*

*Formation, alphabétisation, scolarité : 10 € Hygiène vêtements santé : 5 €*

**Vous pouvez aussi aider aux besoins d'investissement :**

Nous venons d'acheter un deuxième centre : une nouvelle grande maison pour les filles d'environ 200 m<sup>2</sup>, prix « brut de béton » avec les premiers travaux indispensables : 80 000 €

Elle a été financée comptant à 50 % et 50 % ont été empruntés. Nous avons pour objectif de rembourser ces 40 000 € en quatre ans.

Donc si vous voulez offrir un m<sup>2</sup>, il revient à : 80 000 / 200 = **400 €**

Soit par fille hébergée : 400 / 16 = **25 €**

**Nous vous proposons donc, si vous le souhaitez**

- de préciser le type d'affectation de votre don, de faire un virement ou de mettre en place un prélèvement automatique (voir le site : [www.jeunesausoleil.org](http://www.jeunesausoleil.org) Menu : « Qui sommes Nous – Contacts »)

- de nous contacter. Pour plus de précisions, pour recevoir notre bulletin semestriel d'informations ou tout simplement pour recevoir un reçu fiscal, écrivez-nous à :

[jeunesausoleil.paris@gmail.com](mailto:jeunesausoleil.paris@gmail.com)

**Merci**

Jeunes au Soleil - 2015